

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Professionnalité ASC** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ASC1.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**9 ECTS**

Volées :  
PT 2022, EE 2021, TP 2021

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Découvrir et identifier les nombreux champs professionnels de l'animation socioculturelle;
- Colliger les fonctions, les rôles et les savoirs des professionnel-le-s;
- Se situer par rapport aux valeurs, aux fonctions et aux fondements (histoire) de la profession;
- Commenter les méthodes d'intervention;
- Apprécier les enjeux du métier;
- Critiquer le sens de l'action;
- Analyser une situation se référant aux cadres légaux et conventionnels.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Le module permet d'aborder ce qui définit l'animation socioculturelle romande : ses fondements historiques, ses concepts théoriques, ses définitions, ses fonctions, ses domaines ou champs d'activités et ses enjeux actuels et futurs.

L'identité professionnelle est développée au travers des compétences-clés des animateur-trice-s socioculturel-le-s, des valeurs spécifiques au métier ainsi que des postures professionnelles inhérentes aux méthodes de travail (accueil libre, par exemple).

Les formes d'enseignement sont une combinaison de cours magistraux, de travaux collaboratifs sous forme d'ateliers ou de séminaires, ainsi que de visites ou d'entretiens sur les terrains.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

La participation aux cours est requise.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Examen écrit individuel de droit du travail le **mardi 19 mars 2024** ;
- Travail écrit individuel à rendre pour le **jeudi 6 juin 2024 à 17h** ;
- Présentation orale de groupe (restitution de l'exploration) les **lundi 27 et mardi 28 mai 2024**.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties de l'examen qui déterminera la note.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : examen oral individuel le **lundi 2 septembre 2024** (S36).
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Durant la semaine 15, les étudiant-e-s PT, EE et TP suivront également le cours le mercredi 10 avril 2024.

## 9 Bibliographie

- Della Croce, C., Libois, J., Mawad, R. (2011). *Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe*. L'Harmattan.  
 Gillet, J.-C. (1995). *Animation et animateurs. Le sens de l'action*. L'Harmattan.  
 Latifi, Q. (2021). L'accueil libre, une école de la démocratie. *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 3 mai 2021, <https://www.reiso.org/document/7361>.  
 Libois, J., Heimgartner, P. (2008). *L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social, peu définie, peu nommée et peu reconnue*. (s.n.)  
 Moser, H., Muller, E., Wettstein, H., Willener, A. (2004). *L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques*. Éditions IES.  
 Tironi, Y. (2015). *Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu*. Cahier de l'EESP.

## 10 Enseignant-e-s

Allesina Stéphanie Alexandra  
 Bertho Béatrice  
 Brugger Aïcha  
 Dafflon Guillaume  
 De Luca Dario  
 della Croce Claudia  
 Eggimann Véronique  
 Fornage Graciana  
 Haunreiter Katja  
 Jacot Vincent  
 Jetzer Anne  
 Leuba Marie  
 Luisier Joëlle  
 Mattart Sébastien  
 Michaud Michèle  
 Neuenschwander Mathieu  
 Pittet Loana  
 Sans enseignant

**Responsable de module \***

EGGIMANN Véronique

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle